



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

**RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LA PÉRIODE
TERMINÉE LE 30 JUIN 2017**

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion et analyse.....	3
Analyse des résultats d'une année à l'autre.....	3
Analyse budgétaire.....	4
Utilisation des crédits parlementaires.....	5
Dépenses d'immobilisations corporelles.....	5
Analyse du risque.....	6
Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes.....	8
Déclaration de responsabilité de la direction.....	9
État de la situation financière.....	10
État des résultats et de l'excédent accumulé.....	11
État de la variation des actifs financiers nets.....	12
État des flux de trésorerie.....	13
Notes afférentes aux états financiers trimestriels.....	14

RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2017

Les résultats financiers pour les premiers trois mois terminant le 30 juin 2017 ont résulté en un déficit net de 1,5 million de dollars. La variance s'explique principalement par les différences temporelles ou des éléments non-récurrents. Les investissements en immobilisations sont conformes au plan.

A. Analyse des résultats d'une année à l'autre

Les revenus ont augmenté de 3,0 millions de dollars, ou 36,3 p. 100, comparativement à la même période l'an dernier. La variance favorable est en raison de la hausse des recouvrements de 1,8 million de dollars et une hausse de 0,9 million de dollars d'autres revenus tel que décrit ci-dessous :

- Les opérations de location et servitudes sont comparables à l'an dernier et on atteint 5,8 millions de dollars;
- Les frais d'accès aux usagers ont augmenté de 0,2 million de dollars, ou 41,7 p. 100 pour atteindre 0,7 million de dollars;
- La sous-location du siège social sont comparable à l'an dernier et ont atteint 0,6 million de dollars;
- Les revenus d'intérêts sont comparables à l'an dernier et ont atteint 0,4 million de dollars;
- Les recouvrements ont augmenté de 1,8 million de dollars pour atteindre 2,5 millions de dollars, principalement dus au financement reçu pour un monument commémoratif et autres projets;
- Les commandites monétaires ont augmenté et ont atteint 0,1 million de dollars; et
- Les autres revenus ont augmenté de 0,9 million de dollars pour atteindre 1,1 million de dollars.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,6 millions de dollars, ou 12,8 p. 100, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- L'intendance et protection de la capitale a augmenté de 2,9 millions de dollars, ou 14,4 p. 100, pour atteindre 23,0 millions de dollars. L'augmentation étant principalement en raison d'un projet de commémoration et des projets de réhabilitations;
- L'aménagement de la capitale a augmenté de 0,2 million de dollars, ou 25,0 p. 100, pour atteindre 1,0 million de dollars en raison de la hausse aux salaires et avantages sociaux en support des célébrations du sesquicentenaire du Canada ;
- Les services internes ont augmenté de 0,6 million de dollars, ou 7,4 p. 100, pour atteindre 8,3 millions de dollars.

Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires a augmenté de 1,1 million de dollars, ou 5,9 p. 100 comparativement à la même période l'an dernier. La CCN prévoit faire une demande de financement par l'entremise du processus du budget supplémentaire de dépenses plus tard au courant de l'année financière.

Les résultats selon les principales catégories de crédits parlementaires sont les suivants :

- Les crédits pour les charges d'exploitation ont augmenté de 1,4 million de dollars, ou 9,9 p. 100, pour atteindre 15,9 millions de dollars;
- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont diminué de 0,3 million de dollars, ou 8,3 p. 100, pour atteindre 3,8 millions de dollars.

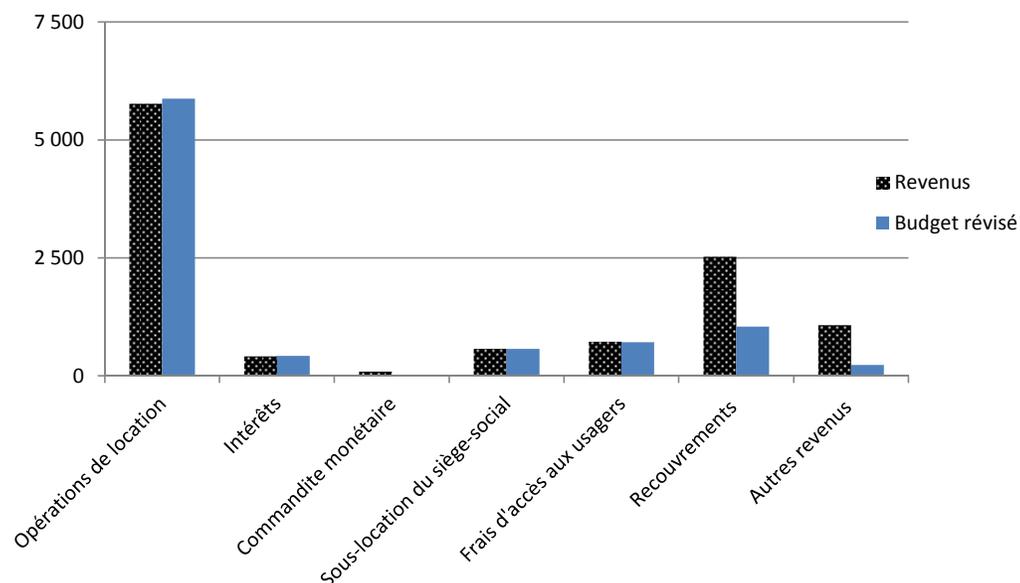
Pour les trois mois terminant le 30 juin 2017, il y avait un déficit de 1,5 million de dollars, comparativement au déficit de 1,9 million de dollars pour la même période l'an dernier. L'écart s'explique principalement par des différences temporaires liées à la réception et à l'utilisation des crédits parlementaires et le financement reçu en 2017-18.

B. Analyse budgétaire

Le budget des revenus pour l'exercice 2017-2018 comprend des éléments exceptionnels tels que les recouvrements et les contributions pour la construction d'un monument commémoratif dont 2,9 millions de dollars qui ont été reconnus comme revenus à la fin du premier trimestre, avec 1,2 million de dollars différé des années précédentes. Les revenus récurrents on atteint 8,2 millions de dollars, 25,4 p. 100 du budget annuel au 30 juin 2017.

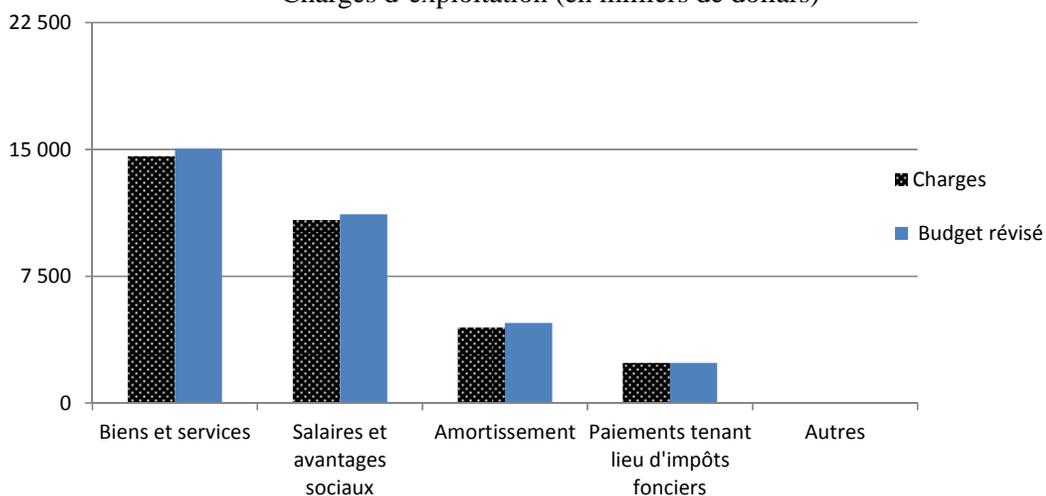
Le tableau suivant démontre que les revenus sont comparables au budget T1. Les variances notables comprennent les recouvrements et autres revenus, en raison des recouvrements pour les monuments commémoratifs de 2016-17 et des contributions liés à d'autres projets.

Revenus par type (en milliers de dollars)



Le tableau suivant démontre que les charges d'exploitation réelles totalisant 32,3 millions de dollars ont une tendance moins élevée que le budget T1 de 33,3 millions de dollars. La variance est principalement attribuable au calendrier des dépenses relatives à la construction de monuments commémoratifs et des projets en fonctionnement. De plus, les salaires réels ont été moins élevée que le budget T1 d'un montant 0,3 million de dollars en raison de postes vacants.

Charges d'exploitation (en milliers de dollars)



C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement et ses revenus de différentes sources : les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les revenus de placements, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les gains nets sur la cession d'immobilisation corporelle et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre du Patrimoine canadien. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a reçu 19,6 millions de dollars, ou 21,4 p. 100 du financement d'appropriations budgétisé pour la période terminée le 30 juin 2017. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ici-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

Crédits parlementaires	Budget annuel	Crédits parlementaires reconnus	% Reconnus	Budget supplémentaire des dépenses	Prévision d'ici mars 2018
Crédits pour les charges d'exploitation	67 591	15 889	23,5%	-	51 702
Budget supplémentaire des dépenses	-	-	-	(2 236)	(2 236)
<i>sous-total</i>	67 591	15 889	23,5%	(2 236)	49 466
Crédits pour les immobilisations corporelles	24 305	3 753	15,4%	-	20 552
Budget supplémentaire des dépenses	-	-	-	(805)	(805)
<i>sous-total</i>	24 305	3 753	15,4%	(805)	19 747
Total	91 896	19 642	21,4%	(3 041)	69 213

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 30 juin 2017 (note 10).

D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

- Les investissements dans les routes et ponts étaient de 0,5 million de dollars, ou 13,9 p. 100 du budget;
- Les propriétés historiques étaient de 4,4 millions de dollars, ou 121,8 p. 100 du budget;
 - Cela inclut principalement les importants travaux effectués à l'avant-cour de Rideau Hall;
- Les propriétés locatives étaient de 0,7 million de dollars, ou 21,6 p. 100 du budget;
 - Cela inclut le redéveloppement du 7, rue Clarence ;
- Les propriétés de développement étaient de 0,2 million de dollars, ou 50,0 p. 100 du budget;
- Les actifs verts étaient de 0,9 million de dollars, ou 13,4 p. 100 du budget;
- Les autres projets étaient de 0,5 million de dollars, ou 6,9 p. 100 du budget;
 - Cela inclut principalement les coûts de gestion de projets;
- Les dépenses en équipements, étaient de 0,1 million de dollars, ou 16,4 p. 100 du budget; et,
- Les acquisitions d'immeuble conclues au cours de la période ont totalisé 0,7 million de dollars (budget annuel : 3 millions de dollars).

E. Analyse du risque

La CCN a adopté un cadre de gestion des risques d'entreprise qui officialise son approche en la matière. Elle applique ce cadre dans la prise des décisions, la gestion des projets et la planification. La gestion des risques d'entreprise est intégrée dans le cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un exercice visant à établir le profil de risque. Cet exercice aide à cibler les principaux risques auxquels l'organisme est confronté et les mesures visant à contrer les risques pour la période de planification. Les risques d'entreprise sont directement liés au rendement de l'organisme et aux tendances à risque, et l'efficacité des mesures visant à contrer les risques fait l'objet de rapports trimestriels au conseil d'administration.

Dans le cadre de l'exercice annuel d'identification des risques de son profil de risque d'entreprise, la CCN a cerné quatre principaux risques interdépendants qui sont susceptibles d'avoir une incidence considérable sur elle pendant la période de planification.

Capacité financières

Dans un contexte d'affaires financièrement difficile, la CCN court le risque de ne pouvoir maintenir assez de ressources pour entretenir et gérer efficacement ses actifs et réaliser ses priorités.

Dans le cadre des mesures visant à contrer les risques liés à la capacité financière, la CCN fera ce qui suit :

- continuer de bonifier les processus et d'optimiser les opérations;
- évaluer le meilleur usage des ressources disponibles pour réaliser les priorités;
- demander du financement pour s'occuper de l'entretien différé des actifs et combler l'insuffisance de fonds servant à la gestion du cycle de vie afin de voir à ce que les actifs soient adéquatement entretenus;
- mettre en œuvre des plans pour accroître les revenus et optimiser les biens fonciers.

Capacité des ressources humaines

Dans un marché de travail de plus en plus concurrentiel, il y a un risque que la CCN soit incapable de recruter, de former et de retenir une main-d'œuvre compétente et diversifiée afin de mener à bien ses activités et de gérer ses biens efficacement..

Dans le cadre des mesures visant à contrer les risques liés à la capacité des ressources humaines, la CCN fera ce qui suit :

- améliorer la planification et le suivi des ressources humaines pour recruter, gérer et retenir une main-d'œuvre talentueuse;
- veiller à ce que la main-d'œuvre soit représentative de la population canadienne;
- mettre en place des outils pour conserver la mémoire organisationnelle;
- offrir de la formation et du développement professionnels répondant aux besoins de formation du personnel et aux objectifs de planification de la relève;
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à réduire la charge de travail du personnel et à améliorer les conditions et l'environnement de travail.

Influence et réputation

La collaboration et l'adhésion sont essentielles pour concrétiser la vision commune de la région de la capitale du Canada. Il y a un risque que la CCN ne puisse avoir assez d'influence dans la région, et donc, qu'elle ne puisse obtenir l'appui nécessaire à la réalisation des objectifs du gouvernement fédéral. La réputation de la CCN affecte aussi son influence auprès des intervenants, des partenaires et du public.

Dans le cadre des mesures visant à contrer les risques liés à l'influence et à la réputation, la CCN fera ce qui suit :

- continuer de mobiliser le public et les intervenants et mettre en œuvre des communications solides et proactives;
- exercer une influence proactive sur les projets d'urbanisme et d'aménagement et ceux axés sur la capitale;
- continuer d'entretenir des relations proactives avec les médias et d'assurer leur participation;
- conclure et tirer parti de partenariats et de réseaux stratégiques, y compris du conseil d'administration et des maires d'Ottawa et de Gatineau, pour faire avancer les objectifs de la CCN pour la région;
- continuer de faire avancer les objectifs d'ouverture et de transparence;
- continuer de surveiller la réputation de la CCN et de faire un suivi;
- rester à l'écoute des besoins des usagers et simplifier les processus dans le but d'offrir des services à la clientèle conformes aux critères d'excellence de la CCN.

Sécurité

La sécurité est devenue une importante priorité du gouvernement et la CCN lui accorde la plus haute importance dans la réalisation de son mandat. Il y a un risque que la CCN soit incapable d'assurer la sécurité de ses biens fonciers et immobiliers et de leurs usagers, de même que celle de ses opérations et de son personnel.

Dans le cadre des mesures visant à contrer les risques liés à la sécurité, la CCN fera ce qui suit :

- continuer d'inspecter régulièrement les biens fonciers et les actifs;
- veiller à ce que les politiques et les procédures concernant la sécurité dans l'organisme de même que la santé et la sécurité au travail soient à jour;
- s'assurer que des plans de continuité des activités et de reprise après catastrophe sont en place et à jour;
- identifier les infrastructures essentielles et veiller à ce que l'on évalue les menaces et les risques;
- entretenir et gérer une infrastructure de sécurité des TI pertinente et à jour, et offrir au personnel une formation sur la sensibilisation à la sécurité;
- continuer de participer aux initiatives et aux comités sur la planification de la sécurité du gouvernement du Canada.

F. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Aucun changement important n'est survenu lors de la période se terminant le 30 juin 2017 quant aux activités de la CCN et à ses programmes.

États financiers non audités

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2017

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,



Mark Kristmanson, Ph.D.

Le directeur général, Services généraux et
chef des services financiers,



Michel Houle, CPA, CMA

Ottawa, Canada
Le 22 novembre 2017

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

	30 juin 2017	31 mars 2017
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	76 867	82 541
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés - train léger sur rail (note 4)	63 262	63 105
Créances		
Ministères et organismes fédéraux	5 860	5 837
Autres	4 681	5 265
Placements (note 3)	19 038	19 114
	169 708	175 862
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	1 909	1 879
Autres	20 412	19 908
Train léger sur rail (note 4)	59 529	59 583
Provision pour nettoyage environnemental	50 852	50 831
Revenus reportés (note 5)	16 618	16 355
Avantages sociaux futurs (note 6)	8 895	8 921
Autres passifs (note 7)	7 680	7 358
	165 895	164 835
ACTIFS FINANCIERS NETS	3 813	11 027
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	630 667	627 107
Frais payés d'avance	4 753	2 522
Autres actifs non financiers	1 350	1 394
	636 770	631 023
EXCÉDENT ACCUMULÉ	640 583	642 050

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)

Pour la période terminée le 30 juin
(en milliers de dollars)

	2017-2018 Budget annuel (note 2)	2017 Réel	2016 Réel
REVENUS			
Opérations de location et servitudes	23 504	5 766	5 854
Intérêts	1 703	413	428
Commandites monétaires	-	91	-
Sous-location du siège social	2 277	570	544
Frais d'accès aux usagers	2 843	724	511
Recouvrements	4 185	2 523	698
Autres revenus	923	1 075	152
	35 435	11 162	8 187
CHARGES (note 9)			
Aménagement de la capitale	5 372	963	771
Intendance et protection de la capitale	88 417	23 012	20 125
Services internes	35 713	8 296	7 726
	129 502	32 271	28 622
Déficit avant le financement du gouvernement du Canada	(94 067)	(21 109)	(20 435)
Financement du gouvernement du Canada			
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 10)	67 591	15 889	14 462
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 10)	24 305	3 753	4 093
	91 896	19 642	18 555
Déficit de la période	(2 171)	(1 467)	(1 880)
Excédent accumulé au début de la période	645 106	642 050	648 106
Excédent accumulé à la fin de la période	642 935	640 583	646 226

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (NON AUDITÉ)**

Pour la période terminée le 30 juin

(en milliers de dollars)

	2017-2018	2017	2016
	Budget annuel	Réel	Réel
	(note 2)		
Déficit de la période	(2 171)	(1 467)	(1 880)
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles (note 8)	(25 890)	(8 033)	(3 619)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	18 924	4 473	4 129
Perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles	-	-	2
	(6 966)	(3 560)	512
Variation des frais payés d'avance	1 151	(2 231)	(7 072)
Variation des autres actifs non financiers	177	44	45
	1 328	(2 187)	(7 027)
Diminution des actifs financiers nets	(7 809)	(7 214)	(8 395)
Actifs financiers nets au début de la période	(4 805)	11 027	35 030
Actifs financiers nets à la fin de la période	(12 614)	3 813	26 635

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

Pour la période terminée le 30 juin
(en milliers de dollars)

2017 2016

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires		
pour les charges d'exploitation	16 385	13 118
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	5 281	6 792
Rentrées de fonds provenant des autres activités	4 968	3 005
Paievements aux fournisseurs	(17 689)	(19 644)
Paievements aux employés	(12 303)	(10 121)
Intérêts reçus	623	628
Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites	(108)	(254)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	(2 843)	(6 476)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour		
les immobilisations corporelles	4 143	3 093
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(6 970)	(5 084)
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(4)	(1)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(2 831)	(1 992)

ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Rentrées de fonds pour le projet de train léger sur rail	157	157
Acquisition de placements	-	(141)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement	157	16

Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie (5 517) (8 452)

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période 145 646 155 113

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période 140 129 146 661

Représentés par :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	76 867	84 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés - train léger sur rail	63 262	62 622
	140 129	146 661

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 juin 2017

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la *Loi sur la capitale nationale* (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive en 2015-2016.

2. Conventions comptables importantes

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et respectent les conventions ci-dessous.

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2017.

L'état de la situation financière comprend les actifs financiers et non financiers. Les actifs non financiers, normalement utilisés pour fournir des services futurs sont imputés aux charges par l'entremise de l'amortissement ou lors de leur utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération au moment de déterminer les actifs financiers nets, mais sont ajoutés aux actifs financiers nets pour déterminer l'excédent accumulé.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées aux titres d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date des états financiers ainsi que sur les montants présentés aux titres de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, les échanges de terrain non réglés, les provisions pour nettoyage environnemental, les avantages

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 juin 2017

sociaux futurs, la réduction de valeur des immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations.

Données budgétaires

Les données budgétaires pour 2017-2018, présentées dans le *Plan d'entreprise 2017-2018 à 2021-2022*, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

La politique de la CCN est d'investir les excédents de trésorerie dans des certificats de placement garanti, des acceptations bancaires, des billets garantis, des dépôts à terme et des titres du gouvernement du Canada, d'un gouvernement provincial ou d'une autorité municipale. Ces catégories de placements sont achetées auprès d'un membre de l'Association canadienne des paiements et ils sont tous remboursables à court préavis.

A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 30 juin 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 76,9 millions de dollars (82,5 millions au 31 mars 2017) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 1,1 p. 100 (1,1 p. 100 au 31 mars 2017).

B. PLACEMENTS

Au 30 juin 2017, les placements de portefeuille à long terme incluent des titres de gouvernements provinciaux totalisant 19,0 millions de dollars (19,1 millions au 31 mars 2017) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,8 p. 100 (3,7 p. 100 au 31 mars 2017).

(en milliers de dollars)	30 juin 2017		31 mars 2017	
	Coût	Cours du marché	Coût	Cours du marché
Gouvernements provinciaux	19 038	19 979	19 114	20 241
	19 038	19 979	19 114	20 241

C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 30 juin 2017, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 34,7 millions de dollars (37,1 millions au 31 mars 2017) sont inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est soumise à des restrictions ou qui ont été réservés à un usage particulier.

4. Train léger sur rail

Le tableau suivant présente le solde des sommes reçues au 30 juin 2017, ainsi que les intérêts gagnés pour la période. Des intérêts de 0,2 million de dollars (0,2 million au 30 juin 2016) ont été comptabilisés et se retrouvent dans le poste d'actifs financiers « Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés - train léger sur rail » et le poste de passifs « Train léger sur rail ».

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 juin 2017

Le poste d'actifs financiers « Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés - train léger sur rail » est composé des éléments suivants :

(en milliers de dollars)

	31 mars 2017	Intérêts	30 juin 2017
Dépôt de garantie	51 519	128	51 647
Dépôt d'exécution	11 586	29	11 615
Total	63 105	157	63 262

Au 30 juin 2017, la CCN a reconnu des revenus qui totalisent 0,2 million de dollars (0,2 million au 30 juin 2016) afin que la Ville puisse accéder aux propriétés du train léger sur rail, et ce, pour une durée limitée. Le poste de passif « Train léger sur rail » totalise 59,5 millions de dollars (59,6 millions au 31 mars 2017).

5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

(en milliers de dollars)

	30 juin 2017	31 mars 2017
Revenus de location reportés	7 701	7 920
Revenus de servitude et permission d'occuper reportés	5 389	5 192
Autres revenus reportés	3 528	3 243
	16 618	16 355

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de trois différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,27 p.100, 6,01 p.100 et 6,5 p.100. Ces revenus de location reportés seront constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2068.

6. Avantages sociaux futurs

À la date de l'état de la situation financière, les renseignements relatifs aux régimes d'avantages sociaux de la CCN autres que le régime de retraite sont les suivants :

(en milliers de dollars)

	30 juin 2017	31 mars 2017
Obligation au titre des indemnités constituées au début de la période	8 921	4 551
Coût des services rendus au cours de la période	6	4 596
Indemnités versées au cours de la période	(32)	(226)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de la période	8 895	8 921

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 juin 2017

i. Indemnités de départ et pour accidents de travail

Les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler à la signature de la convention collective, en février 2013. Les indemnités de départ au 30 juin 2017 qui totalise 1,7 million de dollars (1,7 million au 31 mars 2017) représentent l'obligation pour les employés ayant retardé l'encaissement jusqu'à leur départ.

La CCN verse des indemnités pour accidents de travail fixées selon des prestations établies par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario. La valeur de l'obligation au titre des indemnités pour accidents de travail est établie à partir des données actuarielles de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario.

Ces régimes d'avantages sociaux n'étant pas capitalisés, ils ne détiennent aucun actif et présentent un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs de la CCN et au moyen de ses autres sources de revenus.

ii. Indemnités de congés de maladie

L'obligation au titre des congés de maladie constitués totalise 5,9 millions de dollars au 30 juin 2017 (5,9 millions au 31 mars 2017). La CCN a constitué une obligation quant à la prestation des congés de maladie rémunérés de ses employés. La CCN utilise une évaluation actuarielle pour ses indemnités de congé de maladie. La durée résiduelle moyenne estimative de la période de service des employés est évaluée à 12 ans.

Les hypothèses clés utilisées dans le cadre de l'évaluation actuarielle incluent un taux d'actualisation de 2,3 p. 100, ainsi qu'un taux d'augmentation de salaire économique de 2,2 p. 100 pour 2017 et 2,6 p. 100 par la suite. Un gain actuariel non amorti de 0,5 million de dollars est inclus dans l'obligation au titre des congés de maladie.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 juin 2017

7. Autres passifs

Les autres passifs sont composés des éléments suivants :

(en milliers de dollars)

	30 juin 2017	31 mars 2017
Incitatif de location reporté ¹	6 487	6 168
Échange de terrains non réglé ²	1 000	1 000
Expropriation foncière non réglée ³	193	190
	7 680	7 358

1. L'incitatif de location reporté représente le solde de l'ancien bail pour 0,4 million de dollars plus l'incitatif de location reporté pour le nouveau bail de 4,6 millions de dollars. De plus, 1,5 million de dollars représente la différence de taux payés des 2 baux.

2. L'échange de terrains non réglé sera conclu lorsque les tiers impliqués seront prêts à recevoir les biens ou les services en vertu de l'entente.

3. L'expropriation foncière non réglée est payable sur demande.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 juin 2017

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				30 juin 2017 Valeur comptable nette	31 mars 2017 Valeur comptable nette
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Dépense d'amortissement	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture		
Terrains ¹	305 896	771	-	306 667	-	-	-	-	306 667	305 896
Immeubles et infrastructures ²	762 927	6 965	-	769 892	450 676	4 047	-	454 723	315 169	312 251
Améliorations locatives ²	12 304	36	-	12 340	9 720	111	-	9 831	2 509	2 584
Matériel ²	18 953	261	-	19 214	12 577	315	-	12 892	6 322	6 376
	1 100 080	8 033	-	1 108 113	472 973	4 473	-	477 446	630 667	627 107

1. Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2017) d'expropriation foncière et d'échange de terrains non réglé.

2. Le coût total des immeubles et infrastructures, améliorations locatives et matériel incluent 34,9 millions de dollars (27,7 millions au 31 mars 2017) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

3. Au 30 juin 2017, aucun actif destiné à la vente n'a été présenté séparément (Aucun au 31 mars 2017).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 juin 2017

9. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

(en milliers de dollars)	2017-2018 Budget annuel (note 2)	30 juin 2017	30 juin 2016
Biens et services	57 284	14 592	13 087
Salaires et avantages sociaux	43 790	10 826	9 132
Amortissement	18 924	4 473	4 129
Paievements tenant lieu d'impôts fonciers	9 504	2 380	2 272
Perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles	-	-	2
	129 502	32 271	28 622

Les antiquités, les œuvres d'art et les monuments acquis ou construits par la CCN et ceux reçus sous forme de dons par le Fonds Canadiana ou par la CCN ne sont pas comptabilisés comme immobilisations corporelles, mais plutôt comme charges, et sont inclus au poste « Biens et services ». Pour la période terminée le 30 juin 2017, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments représentent 1,2 million de dollars (0,7 million au 30 juin 2016).

10. Crédits parlementaires

(en milliers de dollars)

	30 juin 2017	30 juin 2016
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation¹		
Montant reçu durant la période	15 889	14 462
	15 889	14 462
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles²		
Montant reçu durant la période	3 753	4 093
	3 753	4 093
Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période	19 642	18 555

1. En date du 30 juin 2017 et 2016, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2018 et 2017 totalisaient 67,6 millions et 66,4 millions de dollars respectivement.

2. En date du 30 juin 2017 et 2016, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2018 et 2017 totalisaient 24,3 millions et 22,4 millions de dollars respectivement.